

Formulaire de demande de dossier pour une personne décédée majeure

Votre correspondant(e):

Huy, le



### Service d'Information Médicale

A votre service:

**Jean-Christophe WOIT**  
Responsable

☎ 085/27.71.73

✉ jeanchristophe.woit@chrh.be

SECRETARIAT S.I.M.:

**Maria Dolores MOLINA**

☎ 085/27.71.74

✉ loly.molina@chrh.be

SECRETARIAT MÉDICAL:

**France PIRAUX,**  
secrétaire médicale en chef

☎ 085/27.71.53

✉ france.piroux@chrh.be

SAMI (Service d'Archivage Médical  
Informatisé) –

DOSSIERS MÉDICAUX:

☎ 085/27.71.76 – 085/27.71.77

✉ sami@chrh.be

RHM : DM-RHM – DI-RHM

**André le Maire,**  
médecin coordinateur DM-RHM

☎ 085/27.71.73

✉ andre.lemaire@chrh.be

**Françoise SOEUR,**  
infirmière chargée de la  
coordination du DI-RHM

☎ 085/27.71.79

✉ francoise.soeur@chrh.be

**Codificateurs**

☎ 085/27.71.78

## FORMULAIRE RELATIF À LA CONSULTATION DU DOSSIER MÉDICAL D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE MAJEURE

Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux droits du patient. Celle-ci précise les caractéristiques de la relation entre le patient et le praticien professionnel et vise à améliorer la qualité des prestations de soins de santé.

### Comment les proches de la personne décédée peuvent-ils accéder au dossier médical ?

Si le patient ne s'y est pas opposé de son vivant, l'époux, l'épouse, le partenaire cohabitant légal, le partenaire cohabitant de fait, les parents, les enfants, les frères et sœurs, les grands-parents et les petits-enfants qui invoquent des motifs valables (ex. suspicion d'une faute médicale, dépister des antécédents familiaux) peuvent **désigner un praticien (ex. médecin de famille) qui consultera le dossier du défunt avec les annotations personnelles. Le praticien désigné viendra seul à l'hôpital où un local avec ordinateur sera mis à sa disposition pour qu'il puisse consulter le dossier médical de la personne décédée majeure. La loi prévoit un droit de consulter mais pas de copie.**

C'est pour protéger la vie privée du patient que la consultation est indirecte et qu'elle se limite aux données directement liées aux raisons invoquées par les proches.

Afin de vous servir au mieux et d'enregistrer le plus correctement votre demande, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire en annexe, d'y **joindre une photocopie de votre carte d'identité**, et de nous les communiquer:

- soit par e-mail à l'adresse suivante: sami@chrh.be
- soit par courrier à l'adresse suivante: Centre Hospitalier Régional de Huy – Service d'Information Médicale - rue des Trois Ponts 2 à 4500 Huy,
- soit en le remettant directement au Service d'Information Médicale, situé rue Mottet, 7 à 4500 Huy.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Service d'Information Médicale au n° suivant: ☎ **085 27 71 76 ou 085 27 71 77.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du Service  
d'Information Médicale,

Jean-Christophe WOIT

